



Stèles funéraires, stèles commémoratives - Du support de la mémoire des catastrophes socio-environnementales et de leurs victimes dans la péninsule de Kii

Grégory Beaussart

► To cite this version:

Grégory Beaussart. Stèles funéraires, stèles commémoratives - Du support de la mémoire des catastrophes socio-environnementales et de leurs victimes dans la péninsule de Kii. 2015. hal-01120857v2

HAL Id: hal-01120857

<https://hal.science/hal-01120857v2>

Preprint submitted on 18 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Symposium international *The aftermath of disaster : commemorative and cultural responses*

Stèles funéraires, stèles commémoratives

Du support de la mémoire des catastrophes socio-environnementales
et de leurs victimes dans la péninsule de Kii.

I. Les stèles commémoratives des catastrophes socio-environnementales

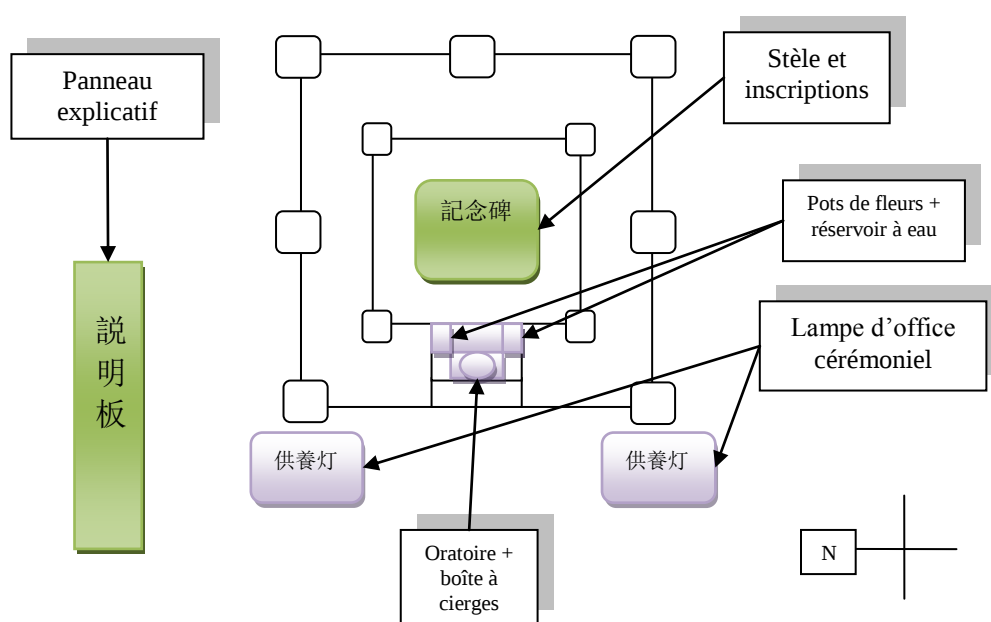
I.1. Découverte d'une stèle commémorative d'un ancien tsunami : contexte et questionnement

Lors d'une enquête de terrain se déroulant à Ōsaka, j'ai appris l'existence d'une stèle qui commémorait le tsunami d'origine sismique qui frappa la ville en 1854 : le tsunami de l'ère Ansei (*Ansei nankai jishin-tsunami* 安政南海地震津波) qui a fait au total plusieurs milliers de morts dans l'ouest de l'archipel. Cette stèle, érigée en juillet 1855 par les populations locales, est actuellement visible à l'entrée du pont Taishō (*Taishō-bashi* 大正橋), qui traverse la rivière Kizu (*Kizu-gawa* 木津川), dans le quartier de Naniwa (*Naniwa-ku Saiwai-chō sanchōme* 浪速区幸町三丁目). Cette stèle est entretenue par un comité autonome, le « comité d'administration de préservation de la stèle commémorative du grand tsunami d'origine sismique des deux rivières » (*daijishin ryōkawakuchi tsunami kinenhi hozon un.ei iinkai* 大地震両川口津浪記念碑保存運営委員会), qui, chaque jour, nettoie le périmètre de la stèle et change les fleurs de l'oratoire. Chaque année, quelques jours avant la fête du Jizō-Bon (*Jizō-Bon-kai* 地藏盆会), des habitants du quartier, enfants, jeunes et adultes, collaborent à la restauration des inscriptions qu'elle comporte en ajoutant de l'encre dans les gravures, selon le souhait que les survivants ont gravé à même la pierre. À côté d'elle est dressé un petit oratoire, où des gens viennent encore prier régulièrement, tandis que non loin de là se trouve un panneau de bois vernis sur lequel est résumé, en japonais contemporain, le contenu du texte de la stèle. Celui-ci narre l'histoire de cette catastrophe, rapportée par les survivants, ainsi que les enseignements à en tirer. Une mention attira ma curiosité : il y est dit qu'« en cas de séisme, il est absolument vital d'éviter de se réfugier sur la rivière ». En me renseignant sur les événements historiques d'Ōsaka, j'ai appris qu'à cette époque, il était en effet courant de se réfugier à bord de bateaux, sur la rivière, lorsqu'un séisme important se produisait. Malheureusement, le 24 décembre 1854, faisant suite au séisme, un tsunami gigantesque a atteint le port d'Ōsaka et remonta les rivières Aji (*Aji-gawa* 安治川) et Kizu. Un navire imposant fut coincé par la vague et se retourna, obstruant un pont et retournant toutes les embarcations, emportant ainsi plus de cinq cent âmes qui avaient trouvé refuge sur l'eau. Les survivants de l'époque décidèrent alors de partager leur expérience avec les générations futures. Pour ce faire, ils entreprirent de préserver leur mémoire contre l'oubli en gravant dans la pierre les événements, et les erreurs commises ce jour-là. À partir de cet élément isolé, qui se présente comme un maillon d'une « chaîne coutumière » (*minzoku rensa* 民俗連鎖)

(Nomoto, 1987), je me suis interrogé sur la signification de cette stèle. A quels autres faits coutumiers est-elle reliée, quel est leur rôle dans la prévention des catastrophes socio-environnementales et dans quelles dynamiques socio-culturelles s'insèrent-ils ? Pour éclaircir ces questions, j'ai dû me mettre à la recherche d'autres stèles de ce type. Après avoir étudié plus en profondeur l'histoire des catastrophes de la péninsule de Kii, à la bibliothèque de Nakanoshima, à Ōsaka, il m'est apparu évident que les aléas « naturels » à l'origine des grandes catastrophes de cette région du Japon avaient dû, par leur ampleur, toucher d'autres zones de la péninsule. C'est en effet sur la côte sud-est de la péninsule, entre la commune de Kihoku et la ville de Kumano (département de Mie), que j'ai retrouvé la trace de plus d'une douzaine des quelques centaines de stèles commémoratives des catastrophes que l'on peut trouver dans l'ouest du Japon. Après lecture, observation, et entretiens sur place avec des habitants, j'ai constaté que ces stèles pouvaient grandement différer dans leurs formes, tout en présentant plusieurs fonctions distinctes et/ou combinatoires. Aussi, avant de proposer une typologie réflexive sur la fonction de ces stèles, je vais présenter succinctement quelques cas particuliers, issus d'un corpus de dix-sept stèles¹ qui ont fait l'objet d'une enquête sur le terrain, et qui me serviront de base pour la construction de cette typologie. De cette typologie, il sera possible de dégager quelques fonctions socio-culturelles de ces monuments funéraires et commémoratifs des catastrophes socio-environnementales.

I.2. La stèle funéraire et commémorative du pont Taishō (Ōsaka, quartier de Naniwa) [stèle n°1]

La première étape, qui a eu lieu en septembre 2012, consista en l'étude de la stèle du pont Taishō, afin de dégager des éléments qui permettraient d'appréhender et de comprendre les stèles suivantes. Bien que les discussions, entre les historiens de la stèle, sur les origines de sa construction et son emplacement originel, fassent encore débat², le monument en question marque aujourd'hui l'extrémité est du pont Taishō, dans le quartier de Naniwa. On sait, toutefois, qu'il y a été déplacé en 1974, lors des travaux de construction du nouveau pont Taishō, et qu'à cette occasion quatre-vingt-cinq habitants du quartier de Saiwai ont contribué financièrement à la rénovation des appendices de la stèle (notamment les lampadaires d'office cérémoniel en pierre). J'ai reconstitué la structure de la stèle, vue du dessus :



Il s'agit d'un monument commémoratif à la structure complexe, comprenant plusieurs

éléments se partageant entre fonction mémorielle (en gris foncé) et fonction rituelle (en gris pâle). La stèle centrale en elle-même se présente sous la forme d'un pilier rectangulaire, haut de près de deux mètres, entouré d'une enceinte basse protégeant et cachant sa base, laissant ainsi apparaître des gravures sur ses quatre faces. Sur la face ouest se trouvent plusieurs inscriptions rituelles, dont les plus importantes sont la formule rituelle du Nenbutsu (Nenbutsu 念仏) : « Namu Amida-butsu » (南無阿彌陀仏, littéralement : « je suis fidèle au bouddha Amida »), ainsi qu'une évocation du sutra du Lotus : « Namu myōhō renge-kyō » (南無妙法蓮華經, littéralement : « être fidèle au sutra du Hokke »). On trouve aussi d'autres inscriptions explicites, telles que « Sairei fuki » (災厲不起, littéralement : « qui a succombé à une catastrophe ») et « kaigu jōbutsu-dō » (皆共成佛道, littéralement : « dans l'espoir que tous atteignent la boddhéité »). Ces inscriptions, associées à des éléments typiques du fait rituel mortuaire japonais, révèlent une certaine importance de cette stèle, sur le plan rituel, pour la communauté locale, notamment dans son rapport aux morts de la catastrophe de 1854. Sur la face nord se trouvent la référence à la date de la construction de la stèle (juillet 1855, soit un an après la catastrophe du tsunami nankai d'Ansei) et les noms des collectivités / entreprises / citoyens qui ont proposé la construction de la stèle, ou ont contribué d'une manière où d'une autre à son financement. Sur la face Est se trouvent une partie du texte laissé par les survivants de la catastrophe, racontant l'événement catastrophique causé par le séisme puis le tsunami de 1854 à Ōsaka. La stèle est posée sur un petit promontoire carré, enceint en trois côtés par sept petits piliers reliés par une chaîne et ouvrant sur le côté ouest, en direction du pont. C'est au niveau de cette face ouest que se trouvent les éléments importants de la structure : deux lampadaires de pierre portant l'inscription gravée « lampe d'office cérémoniel » (kuyōtō 供養灯), mais aussi un petit autel fermé à clé, bordé par deux vases de pierre fleuris entre lesquels se dresse une dalle présentant en son sommet une dépression remplie d'eau. Sous l'autel se trouve une boîte métallique qui contient les cierges destinés à l'autel. Au niveau de la face nord se trouve une dalle commémorative en bois vernis qui figure une traduction en japonais contemporain des gravures de la stèle (traduites plus haut), autrement dit le résumé de l'événement catastrophique commémoré par le monument. Ce dernier fut officiellement enregistré comme patrimoine culturel de la ville d'Ōsaka le 6 avril 2007, deux ans après la pose du panneau explicatif.

I.3. Stèle du jardin Hamaguchi [stèle n°16]

La commune de Hirogawa est située sur la côte ouest de la péninsule, à même le littoral. Elle fut le théâtre d'une catastrophe qui a particulièrement marqué l'histoire de la péninsule, le 24 décembre 1854, lors du tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Ansei. Si la catastrophe qui a affecté cette commune est restée dans l'histoire, c'est en partie parce qu'elle a vu émerger un héros local, Hamaguchi Goryō 濱口梧陵 autour duquel s'est construit un mythe qui s'est propagé dans à l'échelle du pays : la « légende du Feu des gerbes de paille » (Inamura no hi 稲むらの火). Cette légende, faisant l'objet d'un autre article (Beaussart, 2015), ne sera pas abordée ici, car ce qui nous intéressera en l'occurrence est la stèle que l'on peut trouver dans le jardin de Hamaguchi Est (higashi hamaguchi kōen 東濱口公園). Il s'agit en fait un ectype en résine de l'un des piliers en bois qui soutiennent une grange de l'ancienne demeure des Hamaguchi, dont dépend le jardin partiellement accessible au public. Le véritable « monument » se trouve dans une partie de la demeure inaccessible au public, et se présente sous la forme d'un simple pilier de bois marqué d'un trait et accompagné d'une inscription. Mon interlocuteur de terrain pour la commune de Hirogawa, Shiraiwa Masakazu, un ami de l'époux d'une descendante de la famille Hamaguchi, m'a obtenu le droit de visiter les parties privées de la maison des Hamaguchi, y compris la fameuse grange où se trouve encore aujourd'hui le pilier marqué. Bien que l'on ne m'ait pas donné de précisions à ce sujet,

il est plus que probable que cette partie de la grange fut restaurée après le tsunami, et que la hauteur constatée, atteinte par la plus haute vague, fut reportée sous forme d'une marque sur le nouveau pilier, afin que cet événement ne soit pas oublié. Le marquage a été réalisé par un membre anonyme de la maisonnée Hamaguchi, et indique la hauteur atteinte par les eaux, lorsque le tsunami a frappé le village. La demeure se trouve à quelques centaines de mètres du front de mer, et à une altitude de quelques mètres. L'inscription est purement indicative, et comprend le trait indiquant la hauteur de la vague, puis la date à laquelle s'est produit l'événement (en l'occurrence, le 24 décembre 1854). L'ectype placé dans la partie publique du jardin est alors destiné aux visiteurs, étrangers à la commune comme résidents, et se pose en marqueur spatial et temporel. Il rappelle à la mémoire des visiteurs qu'il y a 160 ans, un tsunami a frappé la commune et que sa plus haute vague a atteint une hauteur qui les mettrait en danger, s'il se reproduisait dans l'instant.

I.4. Le Jizō de Nigishima [stèle n°9]

L'enquête qui s'est prolongée, entre octobre et novembre 2012, le long de la côte sud-est de la péninsule, a permis de mettre à jour des stèles singulières liées à des catastrophes et dont la fonction est, de manière évidente, d'ordre purement rituelle. L'un des cas les plus intéressants se trouve dans le village de Nigishima, situé sur la côte sud-est de la péninsule, entre la commune de Nagashima et la ville d'Owase. Contrairement aux monuments étudiés précédemment, qui prennent l'apparence de stèles en forme de pilier de pierre ou de bois, ce dernier cas se présente sous forme d'une statue de Jizō³. Il s'agit d'une statue de Jizō constituée de pierres naturelles empilées à la main. Cette stèle quelque peu particulière se démarque nettement des précédentes, par le fait qu'elle ne comporte aucune indication ni aucune évocation directe de la catastrophe, même si de manière évidente elle la commémore à travers le récit, peut-être en partie légendaire, qui lui est attaché. Sa fonction originelle est néanmoins rituelle, et même si la transmission du récit a pu lui en attacher une avec le temps, on peut exclure une fonction mémorielle directe.

I.5. Le sceau protecteur de Sakai [stèle n°2]

Il se trouve une stèle particulièrement intéressante dans la ville de Sakai, au sud d'Ōsaka. En raison de sa position géographique, Sakai fut touchée par les tsunamis qui ont fait suite aux séismes de 1707 (ère Hōei) et de 1854 (ère Ansei), à l'instar des autres localités côtières de la péninsule de Kii. Tout comme la stèle du pont Taishō, à Ōsaka, et d'autres qui ne sont pas présentées ici, cette stèle présente des inscriptions réalisées à même la pierre, mais aussi des inscriptions réalisées sur une plaque insérée dans le corps de la stèle. Ces inscriptions racontent les événements historiques qui se sont produits lors du séisme nankai de 1854, mais si la tournure catastrophique est attestée à Sakai pour la date de 1707, les avis divergent quand aux événements de 1854. Ainsi, si l'on se fie aux seules inscriptions de la stèle Yōgoji, il n'y eut aucun blessé ni aucun mort des suites du tsunami. Il n'y a pour ainsi dire pas eu de catastrophe à Sakai en 1854, contrairement aux nombreuses autres localités qui longent la côte ouest de la péninsule, et ce malgré l'occurrence d'un aléa à haut potentiel de destruction. On remarque également qu'il est mentionné, par les survivants du tsunami qui ont laissé les inscriptions, le souvenir d'un événement similaire « au cours de l'ère Hōei ». De ce fait, certains auteurs comme Tsuji Yoshinobu⁴ ou Itō Jun⁵, pour ne citer qu'eux, y ont vu une aubaine leur permettant d'affirmer qu'à Sakai, en 1854, la mémoire de la catastrophe précédente, qui avait eu lieu en 1707, avait été correctement réactivée, et que de ce fait les habitants avaient évité avec brio la catastrophe. D'autres auteurs, dont Nagao Takeshi, historien des stèles commémoratives, font remarquer que se fier uniquement au texte de la

stèle est une erreur sur le plan historiographique⁶. Il recourt à d'autres textes qui pointent du doigt une réalité différente. Comme lui, d'autres auteurs, tels que Nakai Masahiro⁷ et Yanai Kazuma⁸ montrent que contrairement à ce qui est explicitement affirmé dans le témoignage historique laissé par la stèle du Yōgoji, d'autres sources plus fiables indiquent une divergence dans les faits réels. En effet, alors que dans les inscriptions de la stèle on apprend que les habitants se sont rassemblés dans l'enceinte du sanctuaire, le *Senshū Sakai tsunami no ezu* (1854), une autre source historique, mentionne 57 décès parmi les habitants de Sakai, lors du tsunami. En réalité, les habitants ne se sont pas tous dirigés de manière disciplinée vers le sanctuaire. Lors du séisme, ils ont fui dans plusieurs directions : certains vers le sanctuaire certes, mais d'autres se sont précipités vers la rivière, d'autres vers le littoral, etc. De ce fait, certains d'entre eux furent emportés par le tsunami. Cette situation est plus réaliste que celle décrite par les inscriptions de la stèle. Nagao T. précise que certains éléments historiques présentés dans l'inscription de la stèle concordent avec le *Senshū Sakai tsunami no ezu*. La question se pose alors quand au pourquoi de cette divergence dans les assertions historiques. Quel intérêt les compositeurs du texte gravé sur la stèle auraient ils pu avoir à modifier la réalité des chiffres ? Plusieurs interprétations sont possibles, mais aucune conclusion ne peut être clairement tirée, au vu des données subsistant aujourd'hui. Toutefois, mon hypothèse personnelle à ce sujet se base sur la fonction sous jacente de ce monument. La dernière phrase du texte des inscriptions, « nous sommes reconnaissants pour la vie de ceux qui ont été sauvés, de joie nous dédions cette offrande aux trois Kami, Shinmei-gū, le kami local, Mitsunomura-gū, Tenman-gū, et nous célébrerons ici le sceau protecteur afin d'écarter le malheur des générations futures », donne un premier indice en attribuant sans aucun doute possible une fonction rituelle conjuratrice au Yōgoji. Ainsi, il ne faudrait pas se focaliser sur la forme que prend le texte de l'inscription, qui se présente comme la transmission d'un enseignement tiré d'une expérience réelle, mais plutôt sur le fond, c'est-à-dire sur l'intentionnalité prêtée à la stèle. On peut alors considérer que la partie historique du texte n'a pas tant pour but premier de transmettre une expérience que de légitimer le rôle rituel de sceau protecteur, qui atteste que les trois Kami ont accordé leur protection aux habitants de Sakai à ce moment précis (lors du tsunami, puisqu'il n'y aurait eu « aucun mort ni blessé »). Ce point précis, qui finalement se présente comme une légende locale, est souligné par la mise en abîme, en comparant la situation avec « d'autres lieux » (en l'occurrence, les auteurs des inscriptions font référence à la catastrophe commémorée à Ōsaka par la stèle du pont Taishō), où les gens ont eu une attitude différente et où le nombre de mort fut très important. Par conséquent, ce qui importait pour les survivants du tsunami n'aurait pas été la réalité historique des faits, mais plutôt le fait qu'il y ait eu une « intervention divine », et que la célébration du sceau protecteur perpétuerait cette protection. Cette hypothèse est indirectement appuyée par l'une des observations anecdotiques de Nagao T., qui précise dans son article que lorsqu'il s'est rendu à Sakai afin d'étudier la stèle, il demanda son emplacement à de nombreuses personnes vivant à proximité ou fréquentant le parc dans lequel elle se trouve, sans que personne ne put le renseigner, la plupart ne connaissant même pas son existence. Après s'être renseigné au bureau de gestion du parc Ōhama à Sakai, il la trouva finalement, dans un coin reculé, à l'abri du passage et des regards⁹. Dans le cas des stèles dont le but est de transmettre un enseignement, de constat ces stèles sont connues des populations locales. C'est le cas des stèles étudiées précédemment, à Ōsaka, à Nagashima mais aussi à Owase (stèle qui n'a pas été présentée précédemment mais faisant partie de l'enquête). Ces indices en apparence anecdotiques suggèrent que le Yōgoji, même s'il transmet un enseignement historique concernant un risque spécifique, a pour objectif principal de conjurer symboliquement ce risque, ce qui expliquerait alors cette modification volontaire de la réalité entre le texte de ses inscriptions et celui de sources historiques plus solides. Ce qui semble être une action de transmission d'une expérience par le récit se révèle alors être

plutôt une légende historique locale légitimant une action rituelle de conjuration à travers la stèle. Celle-ci transmet alors une expérience historique liée à un risque local de manière collatérale, et non directe comme pourraient le laisser supposer les apparences.

I.6. La pierre « stop-tsunami » d'Atashika [stèle n°11]

Une curieuse « stèle » subsiste dans la petite commune d'Atashika, qui dépend de la ville de Kumano. Cette commune fut assaillie par les mêmes tsunamis qui ont atteint les localités voisines, dont certaines ont été présentées précédemment. Il existe également une stèle commémorant les tsunamis de 1707 et 1854 dans la commune d'Atashika, mais qui ne sera traitée dans la globalité de la typologie de la partie suivante. Celle qui nous intéressera ici est une pierre gravée du muret encaissant une maison. Elle comporte l'inscription « stop-tsunami » (tsunami-dome 津浪留). Interpréter la raison pour laquelle cette pierre fut gravée est assez délicat. En effet, là encore plusieurs interprétations sont possibles. Les deux principales, les plus évidentes, seraient soit une raison d'action rituelle, soit une raison de marquage mémoriel. Ce vestige est très mal connu aujourd'hui, car contrairement à de nombreuses autres stèles commémoratives des catastrophes du passé, il n'entre pas dans une stratégie de patrimonialisation institutionnalisée. Il n'est aujourd'hui connu qu'à travers l'ouvrage d'Itō R., publié en 1980, qui recense tous les monuments et les stèles monolithiques de la région de Kumano. Les seuls indices sont alors à trouver dans la page qu'il consacre à ce petit monument, mais il ne laisse finalement que peu d'éléments de compréhension autour de ce cas. Bien que cela ne soit pas explicite, on peut supposer que la vague s'est arrêtée à la zone qui aujourd'hui est délimitée par la pierre « stop-tsunami ». L'hypothèse selon laquelle la pierre commémore simplement l'endroit où s'est arrêté la vague semble alors la plus pragmatique, et serait appuyée par une partie des inscriptions, qui note la date précise et l'heure à laquelle est arrivé le tsunami à Atashika. D'un autre côté, si l'on appuie sur la logique rituelle et symbolique japonaise (notamment des barrières ou des champs de protection [kekai 結界] et celle des sceaux de conjuration [oshide 璽]), le fait que la vague se soit arrêtée aux limites de la propriété a pu mener les habitants à considérer qu'une intervention divine a interrompu la progression des eaux. Marquer la limite atteinte par la vague au moyen d'une pierre gravée d'une inscription rituelle a pu être un point marquant spatialement la délimitation d'un espace « sacré », ou du moins sous la protection symbolique d'une entité bienveillante. C'est là où intervient l'intérêt de l'interprétation des caractères. Le mot « tome » provient du verbe « tomeru », qui signifie entre autres « arrêter » ou « stopper ». La forme « tome » du mot « tsunami-dome », qui est le radical nu du verbe, présente une amodalité linguistique mais exprime la forme transitive du verbe. Selon ce biais d'interprétation, « tsunami-dome » ne peut donc pas s'entendre « le point où le tsunami s'est arrêté » (**tsunami** ga **tomatta** tokoro 津浪が留まったところ), mais comme « le point/la frontière/l'espace **qui** a arrêté le tsunami » (**tsunami** wo **tometa** chiten/sakai/kuiki 津浪を留めた地点/堺/区域). Cette interprétation appuierait plutôt l'hypothèse de la fonction rituelle conjuratrice de la pierre, dans le sens où son appellation sous-entend que quelque chose à cet endroit a arrêté le tsunami, sauvant les habitants de la maison. L'inscription aurait alors, à l'instar du Yōgoji, présentée dans la sous-partie précédente, été réalisée dans le but de concrétiser l'efficacité de cette puissance rituelle. Il faut toutefois préciser que la lecture « tsunami-dome » est celle qui en est faite par l'auteur de l'ouvrage, Itō R., et que par conséquent cette hypothèse repose sur le postulat que ce dernier a proposé la bonne lecture du caractère. En effet, on peut lire sur la stèle les trois caractères 津・浪・留. Or, en *kanbun*, la langue écrite de l'époque, le caractère 留 sans *okurigana*¹⁰, est aussi bien utilisé pour transcrire la forme transitive du verbe, *tomeru*, qu'intransitive, *tomaru*. Néanmoins, en considérant le fait que la pierre en question n'intègre aucune stratégie d'une quelconque

patrimonialisation institutionnalisée ni ne transmette aucun enseignement spécifique, comme cela peut être le cas des autres stèles à fonction mémorielle, nous prendrons alors ici le parti-pris de l'hypothèse de la fonction rituelle conjuratrice de cette « stèle » singulière.

II. Typologie des stèles et monuments commémoratifs : rôles et application dans la prévention des catastrophes socio-environnementales

A partir de ces cas particuliers, il est possible de dégager une typologie des stèles commémoratives des catastrophes socio-environnementales. Au total, dix-sept stèles, incluant les stèles d'Ōsaka et de Sakai, me serviront de référence pour ce cas. En me basant sur l'analyse des textes gravés sur les stèles et des documents les concernant, j'ai pu distinguer deux grands types de stèles : celles qui présentent une fonction unique (type I), soit rituelle, soit mémorielle, et celles qui possèdent une fonction double (type II), c'est-à-dire à la fois rituelle et mémorielle. Ces deux grands types de stèles se divisent en trois catégories :

- les stèles mémorielles (type I, catégorie I),
- les stèles à effet symbolique (type I, catégorie II),
- et les monuments commémoratifs des catastrophes (type II, catégorie III).

La première catégorie inclut des stèles qui ont pour rôle premier de transmettre la mémoire d'un événement catastrophique, et par extension une expérience de la catastrophe. Ils présentent donc une fonction mémorielle. Parmi les cas pris en considération, les cas n°8, 10, 16 et 17 correspondent à cette catégorie. Cependant, en se basant sur la divergence des effets recherchés par ceux qui ont construit les stèles, on peut encore diviser cette catégorie en deux sous-catégories. La première sous-catégorie inclut alors ce que l'on pourrait appeler des aide-mémoire (type I, catégorie I, sous-catégorie 1), tandis que la deuxième inclut les stèles qui transmettent un savoir sous forme d'un court récit, que l'on pourrait appeler des relais de transmission d'expérience indirecte (type I, catégorie I, sous-catégorie 2). Les aides mémoires sont en l'occurrence représentés par les cas n°16 et 17. Ils se présentent sous forme d'ectypes, lorsque les originaux se trouvent dans un lieu inaccessible au public, ou de simples piliers de bois, et sont placés dans les zones les plus fréquentées de l'espace social, à proximité des habitations, dans les parcs ou au croisement de rues. Ils font partie intégrante des stratégies politiques locales qui visent à l'amélioration de l'« esprit de prévention » (*bōsai ishiki* 防災意識), et n'ont pour fonction que de rappeler à la mémoire des habitants un risque inhérent au milieu¹¹, à travers un support matériel comportant l'évocation d'un événement catastrophique associée à une date. Ils sont, de ce fait, logiquement placés dans les zones où ils sont les plus susceptibles d'être vus par les habitants ou les touristes de passage. Ainsi, si l'on exclut les touristes non japonais qui n'ont pas subi le même formatage socio-culturel, on peut considérer qu'à travers ces aide-mémoires, les habitants peuvent facilement réactiver, dans le quotidien, un *habitus* en partie construit à travers un risque local. Les relais de transmission d'expérience indirecte se trouvent également dans des lieux fréquentés de l'espace social ; on les trouve le plus souvent dans l'enceinte des temples ou dans des lieux de grande circulation. Ils sont fabriqués dans un matériau résistant pouvant traverser le temps, le plus souvent la pierre, et semblent avoir pour rôle essentiel la transmission à long terme d'un message, d'une expérience ou de l'existence d'un risque intrinsèque au milieu. La mémoire transmise à travers ces stèles concerne principalement des informations (chiffres, etc.) relatifs aux dommages, matériels et humains, et/ou la transmission de savoirs pratiques, applicables dans le cas où un aléa similaire viendrait à se produire. Par exemple, il peut y être indiqué le nom de lieux à rejoindre en cas de tsunami (aujourd'hui recensés et désignés sous le terme

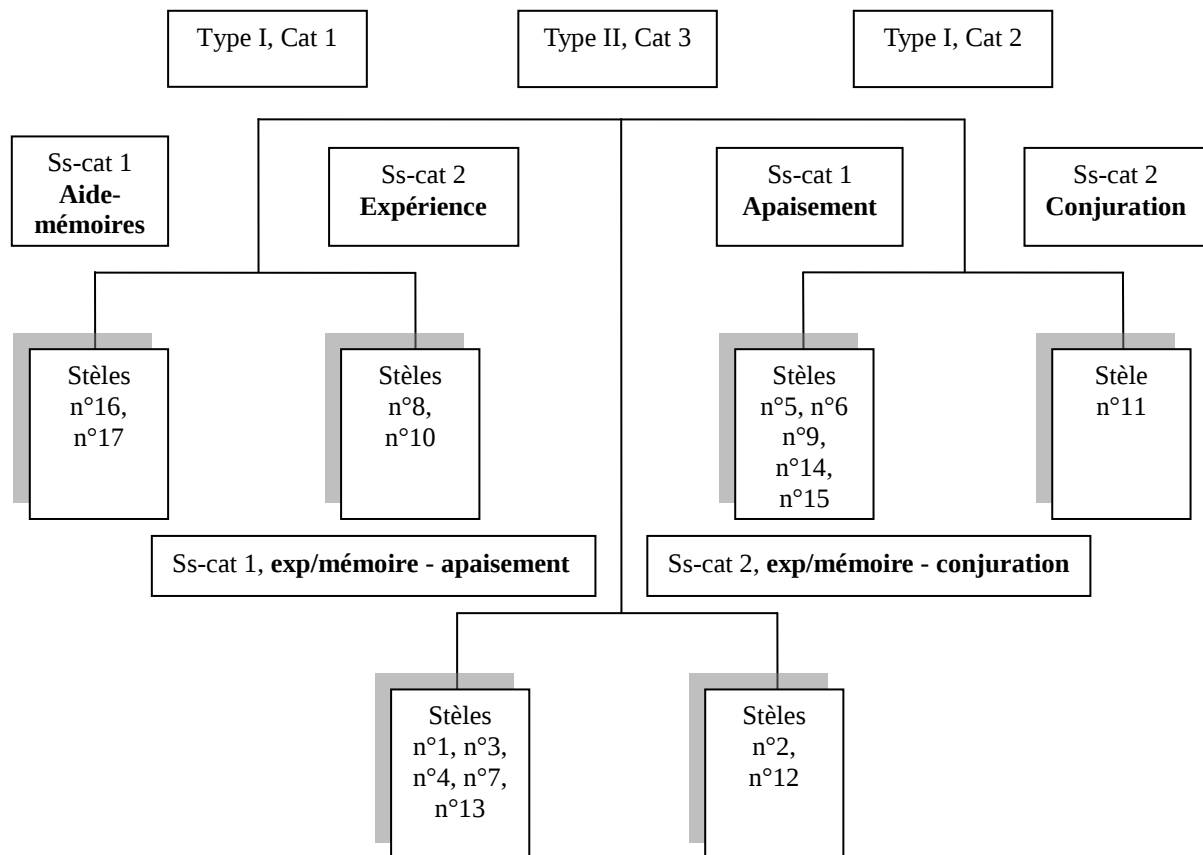
d'« abris désignés »), ou encore la conduite à tenir, comme il peut aussi y être expliqué succinctement les erreurs commises ayant entraîné la précédente catastrophe. Comme on peut le constater à travers la liste des stèles, elles sont généralement érigées plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années après la catastrophe qu'elles commémorent, parfois en réponse à une autre catastrophe se produisant dans une région éloignée, qui réactive la mémoire d'une catastrophe locale. C'est notamment ce qui est à l'origine de la construction des stèles n°16 et 17, qui ont été mises à l'accès public après la triple catastrophe de 2011.

La deuxième catégorie inclut des stèles qui entrent dans le cadre d'une action rituelle. Bien que leur existence même commémore en soi, de manière non explicitée, un événement catastrophique, ce n'est clairement pas l'objectif des gens qui les ont construites. On retrouve dans cette catégorie les cas n°5, 6, 9, 11, 14 et 15. Comme pour la catégorie précédente, on peut la scinder en deux sous-catégories : les stèles d'apaisement (type I, catégorie 2, sous-catégorie 1) et les stèles de conjuration (type I, catégorie 2, sous-catégorie 2). La première sous-catégorie, les stèles d'apaisement, correspondent ici à des catastrophes socio-environnementales qui ont fait au minimum une dizaine de morts. Il s'agit des cas n°5, 6, 9, 14 et 15. Leur construction a succédé directement, ou presque, à un rite communautaire d'apaisement de l'âme des victimes de la catastrophe. Le plus souvent, les âmes des défunts furent l'objet d'un traitement rituel collectif accompli par la communauté locale, mais dans au moins un cas recensé, le traitement rituel concerne, du moins à l'origine, une âme en particulier. Dans deux des cinq cas, sur les stèles n°5 et 9, sont gravés et transmis à la postérité les noms des défunts. Dans le cas de la stèle n°6, le nombre de morts et d'habitations détruites est gravé mais il ne figure pas de nom. Enfin, dans le cas n°14, il s'agit d'une statue de Jizō et aucun détail n'est mentionné, à l'exception d'une inscription¹² indiquant l'âme destinataire, la catastrophe qui a causé sa mort (tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Hōei, 1707) et la date. Le destinataire est une petite fille qui fut emportée par le tsunami, et dont l'âme fut plus tard vénérée comme un Jizō. Dans les cinq cas entrant dans cette sous-catégorie, les documents de référence mentionnent un rituel d'apaisement des âmes des victimes (ireisai 慰霊祭) en amont de la construction de la stèle¹³, et certaines d'entre elles portent la mention « Trois mondes, myriade d'âmes » (sankai banrei 三界万霊), une formule rituelle consacrée à l'apaisement des âmes des morts. L'objet destinataire de l'action rituelle, effectuée à travers la construction de ces stèles par les personnes qui les ont mises en place, est donc l'âme des victimes de la « malemort » (higō no shi 非業の死), qui se produit en masse lors des événements catastrophiques tels que les séismes, les tsunamis et certains typhons. Il n'y a pas d'uniformité dans le type de support ou la qualité matérielle de ce type de stèles, mais des tendances générales : on trouve essentiellement des stèles ressemblant à des pierres tombales (dalles ou piliers dressées, cas n°5, 6 et 15) ou des Jizō (cas n°9 et 14). Elles ne sont néanmoins pas systématiquement érigées juste après la catastrophe en question, mais peuvent être posées suite à une célébration rituelle annuelle ultérieure : pour la trentième année de célébration dans le cas de la stèle n°6, pour celle du premier anniversaire dans le cas de la stèle n°15. Les documents suggèrent une raison possible : des difficultés économiques locales, ou une situation de désordre social qui ne permet pas l'accomplissement complet des rites, comme le chaos engendré par la seconde guerre mondiale dans le cas n°6, et une économie micro-locale relativement faible dans le cas n°15. Les stèles de conjuration à fonction unique semblent plus rares que celles destinées à apaiser l'âme des victimes des catastrophes. Sur les dix-sept stèles enregistrées entre 2012 et 2013, une seule d'entre elle semble entrer dans cette sous-catégorie. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une stèle, bien qu'Itō R. l'inclut sans hésiter dans son « étude des stèles régionales », mais plutôt d'un objet monolithique se rapportant à un événement catastrophique passé et porteur d'une efficacité symbolique liée aux tsunamis. Il s'agit du cas n°11, la pierre « stop-tsunami » présentée plus

haut. Son cas fait donc les caractéristiques des stèles de cette sous-catégorie, jusqu'à la découverte de nouveaux cas pouvant s'y rapporter.

La troisième et dernière catégorie de stèles appartient au deuxième type. Elle regroupe de petits édifices aujourd'hui complexes mais originellement composés d'une seule stèle gravée. Ces stèles cumulent une double fonction : rituelle et mémorielle. Cette catégorie regroupe les cas n°1, 2, 3, 4, 7, 12 et 13. Dans leur présentation actuelle, une partie de ces stèles se compose de l'édifice principal, une structure en pierre associée ou non à un oratoire, et éventuellement d'un ou plusieurs panneaux explicatifs placés a posteriori, le plus souvent dans le cadre d'une volonté de patrimonialisation institutionnelle ou officieuse, entre le XX^e et le tout début du XXI^e siècle. Dans la plupart des cas il y est retranscrit, en japonais contemporain, les inscriptions de la stèle en question. Toutes ne possèdent pas un oratoire, mais leur point commun est de présenter une dimension rituelle. Ici encore, il est possible de diviser la catégorie en deux sous-catégories : l'une regroupant des stèles qui présentent une fonction mémorielle associée à une fonction rituelle d'apaisement des âmes des victimes des catastrophes (type II, catégorie 3, sous-catégorie 1), et une seconde regroupant les autres stèles, qui présentent une fonction mémorielle en plus d'une fonction rituelle de conjuration (type II, catégorie 3, sous-catégorie 2). La première sous-catégorie de ce type englobe notamment les cas n° 1, 3, 4, 7 et 13. Les cas n°1, 3 et 4 ont déjà été présentés précédemment, la stèle la plus remarquable et intéressante à traiter étant la stèle du pont Taishō (cas n°1). Le cas n°7, bien qu'il n'ait pu être étudié directement sur le terrain, peut être catégorisé sans équivoque grâce aux documents qui en parlent. Elle évoque un événement catastrophique (les dommages humains et matériels subis par la collectivité sont gravés à même la stèle) et implique les générations suivantes dans ses destinataires, ce qui implique sa fonction mémorielle. Toutefois, les documents soulignent également son rôle dans l'office des morts, puisqu'elle est directement liée à l'office cérémoniel des victimes de deux catastrophes conjointement traitées. Le cas n°13, dans le cimetière de Magose à Owase, est une stèle très similaire aux cas n°3 et 4, que l'on trouve à Nagashima. Elle intègre une dimension patrimoniale explicite, à l'instar des cas n°1, 2, 3 et 4, et présente un panneau explicatif qui comporte un résumé des inscriptions que comportent la stèle, installé pour la première fois en 1973, l'année de sa désignation officielle en tant que patrimoine culturel matériel d'Owase. Le texte de cette stèle permet également de classer ce cas dans la sous-catégorie 1 du type II. Bien qu'aucun enseignement ou savoir spécifique ne semble être mis en avant à travers le texte du panneau, il est clairement fait mention du récit historique de la situation provoquée par le passage du tsunami. La fonction mémorielle est donc bien suggérée. Il est également mentionné que la stèle fut construite « en guise d'office pour les victimes du tsunami à l'occasion de la septième année d'office », ce qui la relie indiscutablement à l'apaisement de l'âme des victimes de la catastrophe. Pour finir, les cas n°2 et 12 entrent dans la dernière catégorie, la sous-catégorie 2 du type II. Le cas n°2, la stèle *yōgoji*, a été présenté précédemment et sa double fonction démontrée. Le dernier cas, la stèle n°12, est également facilement catégorisable en raison des inscriptions qui ont été rapportées par Itō R. Les inscriptions de la stèle, qui sont vraisemblablement dues à Yoshida K., le maire d'Atashika de l'époque, comportent une mention historique de l'événement catastrophique, démontrant par la même occasion sa fonction mémorielle. Ce qui permet spécifiquement de classer la stèle dans la deuxième sous-catégorie du type II, c'est-à-dire en tant que stèle à double fonction mémorielle-conjuratoire, est la note de Yoshida K. En effet, il précise clairement qu'il profite de la construction de la stèle pour effectuer simultanément une purification de la souillure des 61 ans¹⁴. Selon l'interprétation d'Itō R. des inscriptions de Yoshida K., la situation sociale du village après le tsunami, c'est-à-dire des dommages humains et matériels importants superposés à l'extrême détresse matérielle et mentale engendrée par la seconde guerre

mondiale, nécessitait pour les survivants la conjuration du « mauvais sort » qui s'acharnait sur le village.



Conclusion

A travers cette typologie, basée sur un échantillon somme toute restreint de cas spécifiques, l'on a compris qu'il s'agissait de monuments de formes et de fonctions socio-culturelles diverses, de telle sorte que d'une tendance générale, à une fonction spécifique correspondent des formes, des matériaux et des emplacements spécifiques. Ces stèles et ces monuments se définissent sur le plan anthropologique selon trois critères essentiels : les individus à l'origine de leur construction, leurs destinataires et leur(s) fonction(s) socio-culturelle(s). Elles répondent ainsi à plusieurs questions : par qui, pour qui et pourquoi, et reflètent des préoccupations qui existent au sein des actes sociaux et rituels qui se construisent autour et à travers elles. A partir de la typologie réalisée, deux grandes préoccupations sociales émergent des intentionnalités à l'origine de leur construction, à travers quatre actions stratégiques fonctionnant selon deux modalités (efficacité cognitive ou symbolique) et relevant de deux composantes socio-culturelles fondamentales (la mémoire et le fait rituel). Ces nécessités sont les suivantes :

- La nécessité de **communiquer** l'existence d'un risque socio-environnemental :
 - o l'action de communiquer l'existence d'un risque local lié à certains aléas socio-environnementaux, connus pour provoquer des catastrophes (mémoire, efficacité cognitive),

- l'action de transmettre un savoir spécifiquement adapté à la nature phénoménologique d'aléas socio-environnementaux locaux (mémoire, efficacité cognitive),
- et la nécessité d'**écarter** ce risque socio-environnemental :
 - l'action de d'apaiser les âmes des victimes des catastrophes, par les rites communautaires et l'office religieux (fait rituel, efficacité symbolique),
 - et l'action de mettre à distance ce risque, au travers d'objets matériels présentant des propriétés magico-religieuses (fait rituel, efficacité symbolique)

Il faut néanmoins garder en considération le leitmotiv des populations administratrices (chercheurs, organismes publics et groupes en charge de la conception des mesures de prévention, etc.), « la catastrophe revient lorsqu'on l'oublie »¹⁵ qui reflètent une croyance factuelle commune à une large partie de la population de l'archipel et sous-tend l'orientation des stratégies socio-politiques mises en place pour agir sur les cycles catastrophiques. Il semble que les habitants de l'archipel soient globalement bien conscients que les catastrophes ne peuvent être totalement éradiquées de la condition humaine. Si l'on dégage l'idée centrale qui sous-tend l'ensemble des actions socio-culturelles se construisant autour et à travers les stèles, il semble que d'une manière générale, en les construisant, les survivants des événements catastrophiques tentent d'agir sur les cycles catastrophiques afin de les altérer et différer la reproduction des événements catastrophiques. Les stèles que l'on trouve dans la péninsule peuvent alors être considérées, dans un premier temps, comme un témoignage collectif d'une histoire locale, qui relie par le biais d'un passé commun plusieurs localités en une « communauté de prévention des catastrophes ». Dans un second temps, elles se révèlent être le support matériel de l'une des formes que prend l'interaction des habitants de la péninsule avec les aléas socio-environnementaux endémiques à cette région de l'archipel. Elles soulèvent toutefois une interrogation liée à l'une des quatre actions relevées précédemment, et qui n'a pas encore été explicitée : la nécessité sociale d'apaiser les âmes des victimes des aléas socio-environnementaux et mes formes culturelles que prennent les rites qui y sont liés.

¹ Pour des raisons de contraintes éditoriales relatives à la longueur, les textes des inscriptions des stèles, les discours associés à ces monuments et les photographies en général, bien que rendant une certaine dimension humaine à ce travail, ne seront pas exposés ici. Je renvoie alors au corpus de ma thèse, dans lesquels j'en propose une présentation, une traduction et une analyse plus complète.

² Daijishin ryōkawakuchi kinenhi hozon un.ei iinkai, 2008, pp.29-32.

³ Dans le panthéon bouddhiste japonais, Jizō 地藏, souvent appelé par les personnes qui le vénèrent Jizō-san ou Jizō-sama, est un bodhisattva (être ayant atteint l'illumination et le droit d'aller au Nirvana) salvateur qui a refusé son accession à l'illumination parfaite jusqu'au jour où les enfers seront vides, c'est-à-dire jusqu'au jour où les âmes de tous les hommes seront sauvées. Dans les coutumes populaires, il est associé à la protection des voyageurs sur les routes, au gardiennage de l'âme des enfants ou des victimes d'accidents de la route. C'est pour cette raison qu'on le trouve souvent au bord des routes, sur les lieux d'accidents, à la frontière des villages, sur les chemins de montagne, etc.

⁴ Tsuji Yoshinobu, 2005.

⁵ Itō Jun, 2005, pp.27-30.

⁶ Nagao Takeshi, 2009, p.92.

⁷ Nakai Masahiro, 1995, pp.93-95.

⁸ Yanai Kazuma, 2002, 12-23.

⁹ Nagao Takeshi, *Op. Cit.*, pp.92-93.

¹⁰ Caractères de création japonaise, purement phonétiques et qui permettent notamment de construire les différentes modalités verbales des verbes construits à partir d'un même radical utilisant des caractères chinois.

Cette complexité linguistique est due à l'utilisation originelle de l'écriture chinoise, une langue non agglutinante, pour transcrire le japonais, qui est une langue agglutinante.

¹¹ Entretiens avec Shiraiwa M., Hirogawa, le 19.10.2013, et au bureau de gestion des crises de Kushimoto, 17.11.2013.

¹² L'inscription originale est 「宝永四丁亥天十月四日、幽幻童女・幻理童女」. La première partie indique la date précise de la catastrophe, le 4 octobre 1707, et la seconde partie le destinataire de la stèle : l'âme d'une enfant *dōjo* 童女 morte dans cette catastrophe.

¹³ Itō Ryō, 1980.

¹⁴ L'expression employée dans ce cas est « conjuration des forces néfastes des 61 ans » (*rokujūissai no yakubarai* 61歳の厄払い). Selon la coutume japonaise, certains âges sont par nature dangereux et correspondent à des périodes de la vie où la probabilité d'occurrence de malheurs est élevée. Ces âges diffèrent chez les populations féminines et masculines. Chez les femmes, les 19 ans, les 33 ans et les 37 ans sont considérés comme dangereux. Les 33 ans sont particulièrement redoutés, et sont qualifiés de « grand malheur » *taiyaku* 大厄. Selon l'explication coutumière, la causalité réside dans l'une des prononciations de ce nombre, « sanzan », qui est notamment l'homophone du mot « désastre » 散々. Chez les hommes, ces âges dangereux sont 25, 42 et 61 ans. L'âge de « grand malheur » masculin est la période des 42 ans. La cause réside, à l'instar des 33 ans de la gent féminine, dans l'une des prononciations chiffre par chiffre du nombre 42, « *shini* », qui est l'homophone de « mort » 死に. Ces âges nécessitent une purification rituelle afin d'éviter le malheur sur les individus qui les traversent. Généralement, en raison de l'existence de plusieurs systèmes de comptage de l'âge dans les différents milieux de la société japonaise, il peut exister un décalage entre l'âge réel et l'âge conféré, selon le référentiel utilisé comme point 0 (naissance à 0 ou 1 an, selon les conceptions du début de la vie de l'être humain). De fait, l'année précédant et l'année suivant ces âges néfastes sont également considérées comme dangereuses. Au Japon, certains temples ou sanctuaires sont spécialisés dans la purification de ces périodes néfastes.

¹⁵ « Saigai wa wasureta koro ni yatte kuru » 災害は忘れたころにやって来る, est une phrase célèbre de Terada Torahiko 寺田寅彦 (1878-1935), un physicien de l'avant-guerre, pour exprimer le fait que la disparition de la mémoire de la catastrophe est le principal facteur qui joue sur la survenue de la suivante.

Liste des stèles prises en compte dans l'étude

N° d'enregistrement	Emplacement	Date de construction	Commémore
1	Ōsaka-fu, Ōsaka-shi, Naniwa-ku, Saiwai- chō sanchō-me, Taishō-bashi 大阪府 大阪市浪速区幸町三丁 目大正橋.	1855	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Ansei 安政南海 地震津波, 24.12.1854.
2	Ōsaka-fu, Sakai-shi, Ōhama-kōen, Sotetsu-yama 大阪府 堺市大浜公園蘇鉄山	1854	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Ansei 安政南海 地震津波, 24.12.1854
3	Mie-ken, Kitamuro- gun, Kihoku-chō, Kii-Nagashima chiku, bukkō-ji keidai 三重県北牟婁郡 紀北町紀伊長島地区仏 光寺境内	1710	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Hōei 宝永南海地 震津波, 28.04.1707
4	Mie-ken, Kitamuro- gun, Kihoku-chō, Kii-Nagashima chiku, bukkō-ji keidai 三重県北牟婁郡 紀北町紀伊長島地区仏 光寺境内	Information indisponible	Tsunami d'origine sismique tōkai de l'ère Ansei 安政東海 地震津波, 23.12.1854
5	Mie-ken, Owase-shi, Furue-chō 三重県尾鷲 市古江町	1971	Coulée de boue de Furue et Kata, 1971
6	Mie-ken, Owase-shi, Kata-chō, enceinte du Tōzen-ji 三重県尾 鷲市賀田町東禅寺境内	1974	Tsunami d'origine sismique tōnankai de l'ère Shōwa 東南海地 震津波, 07.12.1944
7	Mie-ken, Owase-shi, Kata-chō, enceinte du Tōzen-ji 三重県尾 鷲市賀田町東禅寺境内	1973	Coulée de boue 山津 波 de Kata, 1971
8	Mie-ken, Kitamuro- gun, Miyama-chō (Kihoku-chō), enceinte du Kichijō- ji 三重県北牟婁郡紀北 町海山地区吉祥寺境内	Information indisponible	Tsunami d'origine sismique tōkai de l'ère Ansei 安政南海 地震津波, 23.12.1854

9	Mie-ken, Kumano-shi, Nigishima-chō 三重県熊野市二木島町	Information indisponible	Tsunami d'origine sismique tōkai de l'ère Ansei 安政南海地震津波, 23.12.1854
10	Mie-ken, Kumano-shi, Yuki-chō, enceinte du Kōmei-ji 三重県熊野市遊木町光明寺境内	1857	Tsunami d'origine sismique tōkai de l'ère Ansei 安政南海地震津波, 23.12.1854
11	Mie-ken, Kumano-shi, Atashika-chō 三重県熊野市新鹿町	1854	Tsunami d'origine sismique tōkai de l'ère Ansei 安政南海地震津波, 23.12.1854
12	Mie-ken, Kumano-shi, Atashika-chō 三重県熊野市新鹿町	1951	Tsunami d'origine sismique tōnankai de l'ère Ansei 東南海地震津波, 07.12.1944
13	Mie-ken, Owase-shi ; Kitaura-chō, cimetière de Magose 三重県尾鷲市北浦町馬越墓地	1714	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Hōei, 宝永南海地震津波, 28.04.1707
14	Mie-ken, Owase-shi, Asahi-chō, enceinte du Nenbutsu-ji 三重県尾鷲市朝日町念仏寺境内	Information indisponible	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Hōei, 宝永南海地震津波, 28.04.1707
15	Mie-ken, Owase-shi, Parc du cimetière de Yakushi-dani (initialement dans le cimetière Sakaba d'Owase) 三重県尾鷲市薬師谷の墓地公園内 (元尾鷲坂場墓地)	1915	Glissement de terrain (+ coulée de boue), 1914
16	Wakayama-ken, Arida-gun, Hirogawa-chō, higashi Hamaguchi kōen 和歌山県有田郡広川町	2012 (?)	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Ansei 安政南海地震津波, 24.12.1854
17	Wakayama-ken, Higashi-Muro-gun, Kushimoto-chō 和歌山県東牟婁郡串本町	2012	Tsunami d'origine sismique nankai de l'ère Shōwa 昭和南海地震津波, 21.12.1946

Bibliographie

Documents en langue japonaise :

大地震両川口津浪記念碑保存運営委員会『『大地震両川口津浪記』記念誌・水都大阪を襲った津波』大阪市浪速区幸町三丁目西振興町会、大阪、2008年。

Daijishin ryōkawakuchi tsunami kinenhi hozon un.ei iinkai, « *Daijishin ryōkawakuchi tsunamiki* » kinenshi – *Suito Ōsaka wo osotta tsunami*, Ōsaka-shi Naniwa-ku Saiwai-chō sanchōme Nishi-Shinkō-chō-kai, Ōsaka, 2008.

伊藤純「安政大地震の碑」『大阪市文化財』第15号、大阪市文化財協会、大阪、2005年、27－30頁。

ITŌ Jun, « Ansei daijishin no hi », dans *Ōsaka-shi bunkazai*, n°15, Ōsaka-shi bunkazai kyōkai, Ōsaka, 2005, pp.27-30.

伊藤良編、『ふるさとの石造物』、尾鷲郷土館友の会発行、尾鷲市、1980年。

ITŌ Ryō (ed.), *Furusato no sekizōbutsu*, Owase kyōdokanyū no kai, Owase, 1980.

歴史地震研究会編・長尾武著「堺市・『擁護璽』、神から賜った璽」

『歴史地震』第24号、歴史地震研究会、オンラインのみ、2009年、91－100頁。

NAGAO Takeshi, « Sakai-shi ‘Yōgoji’, kami kara tamawatta oshide », dans *Rekishi jishin kenkyū-kai* (ed.), *Rekishi jishin*, n°24, Rekishi jishin kenkyūkai, revue en ligne uniquement, 2009, pp.91-100.

中井正弘、「堺・大浜の安政大地震碑とカワラ版」『大阪春秋』第78号、大阪春秋会、1995年、93－95頁。

NAKAI Masahiro, « Sakai – Ōhama no Ansei daijishin hi to kawara han », dans *Ōsaka Shunshū*, n°78, Ōsaka Shunshū-kai, Ōsaka, 1995, pp.93-95.

都司嘉宣「巻頭陥想 大阪と堺の碑石に刻まれた先人の災害遺訓」『季刊 消防科学と情報』第82号、消防科学総合センター、大阪、2005年。

TSUJI Yoshinobu, « Kantō kansō Ōsaka to Sakai no hiseki ni kizamareta senjin no saigai ikun », dans *Kikan shōbō kagaku to jōhō*, n°82, Shōbō kagaku sōgō sentā, Ōsaka, 2005.

矢内一磨「幕末の大地震と泉州堺・堺真宗寺蔵『地震記』を中心に」『堺市博物館研究報告』第21号、堺市博物館、堺市、2002年、12－23頁。

YANAI Kazuma, « Bakumatsu no daijishin to Senshū Sakai – Sakai Shinshū kura ‘Jishinki’ wo chūshin ni », dans *Sakai-shi hakubutsukan kenkyū hōkoku*, n°21, Sakai-shi hakubutsukan, Sakai, 2002, pp.12-23.